

**TRADITIONS** | De Savournon le 26 août à Guillestre le 18 octobre, pas moins de neuf foires attestent le rôle encore important de la vie agricole et pastorale.

## Les foires aux bétails mettent l'élevage haut-alpin à l'honneur

Jadis, les rois de France autorisaient l'établissement des foires dans les villes et les villages, démontrant par-là l'importance de ces moments d'échanges et de commerce. En 1044, à Gap, était déjà en vigueur le 8 septembre et jours suivants, une foire de huit jours. Les foires étaient des temps forts de la vie locale essentiellement basée sur l'agriculture et les paysans.

Au fil de la transformation de la société, industrialisation galopante, habitat rural délaissé au profit des villes, vulgarisation des déplacements rendus possibles par le réseau routier, nouvelles pratiques dans les échanges agricoles, les foires ont perdu de leur vitalité. De nombreuses ont disparu. Depuis quelques décennies, un regain d'intérêt s'est manifesté, grâce aux collectivités, notamment les communes puis les communautés de communes, grâce aux éleveurs et à divers organismes en prise avec les territoires, à l'instar des parcs nationaux et régionaux. Dans les Hautes-Alpes, où l'élevage prospère en dépit des difficultés liées à l'altitude, au relief – Ici, tout est plus pénible, plus difficile – les foires sont l'expression d'une vie agricole et pastorale affirmée. Tant les éleveurs que le public venu à leur rencontre tiennent à ce que ces moments perdurent. Cette année, Jeunes agriculteurs Hautes-Alpes s'est investi davantage encore, prenant en charge l'organi-



À Réallon, le foirail était bien pourvu.

sation de plusieurs foires. Ce faisant, il est avéré qu'ils prennent en main l'avenir de leurs exploitations.

### Un héritage précieux

Plusieurs foires se sont déjà tenues au moment où paraît votre organe d'informations de prédilection : béliers à Savournon le 23 août, dindes à Lagrand le 9 septembre, bovins au Monétier-les-Bains le 10 septembre, à Réallon et à Château-Ville-Vieille le 17 septembre, ont ainsi pris possession des foirails. Suivent les ovins et caprins

dans le Queyras et le Champsaur-Valgaudemar (voir encadré) avant que Guillestre ne conclue la saison. Ces rendez-vous inscrits au calendrier à date fixe interviennent alors que les troupeaux viennent tout juste de descendre des alpages. Cette année, cependant, la sécheresse a précipité le mouvement dans certains secteurs où l'herbe et l'eau étaient trop chiches. Sur le foirail à Réallon, une soixantaine de génisses étaient parquées sous la responsabilité des JA du canton de Chorges. La race abondance dominait et figuraient des charolaises, limousines, blondes d'Aquitaine. Un maquignon sa-

voyard, habitué de plusieurs rendez-vous haut-alpins, était aisément repérable à sa blouse grise. Cet intermédiaire est un rouage important de la négociation des bêtes. « Je sélectionne un certain nombre de génisses arrivées ici il y a trois ans pour être engraisées par les éleveurs locaux ; aujourd'hui, le moment est venu pour elles de retourner chez leurs propriétaires », commente-t-il. Et c'est là que se fait, entendre un claquement de mains rudes, « Tope là ! » La négociation intervient par ce geste séculaire, qui vaut contrat. Un concours était parallèlement organisé. Le jury composé de Julie

### Les foires à venir

**Ceillac** : foire aux agnelles les 24 et 25 septembre  
**Champoléon** : foire aux tardons le 3 octobre  
**La Chapelle-en-Valgaudemar** : foire aux chèvres et repas de la chèvre le 4 octobre  
**Guillestre** : foire de la Saint-Luc le 18 octobre



« Tope là ! Et cochon qui s'en dédit... » Ce geste séculaire scelle la transaction.

Boyer, conseillère bovins à la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes, et Robert Bonnenfant, négociant, a retenu trois bêtes de chacun des éleveurs présents, puis a ensuite donné son classement. L'œil averti pointait avec perspicacité les critères propres à chaque race. Pour l'abondance, les lunettes en sont un d'importance. ■

Maurice Fortoul



Au 1<sup>er</sup> plan, Robert Bonnenfant négociant et Julie Boyer (au centre), conseillère bovins à la chambre d'agriculture des Hautes-Alpes membre du jury du concours de la foire de Réallon.



À Château-Ville-Vieille, cette brebis et son agneau ont été plébiscités par les visiteurs.

**3 SITES**  
 AUCH / AURILLAC / CLERMONT-FERRAND



**Agrolab's**  
L'EXPERTISE LAITIÈRE & AGROALIMENTAIRE



**AUCH**  
cofrac  
ESSAIS  
ACCREDITATION  
N°1-6762  
Portée disponible sur www.cofrac.fr



**AURILLAC**  
cofrac  
ESSAIS  
ACCREDITATION  
N°1-0196  
Portée disponible sur www.cofrac.fr



**CLERMONT-FERRAND**  
cofrac  
ESSAIS  
ACCREDITATION  
N°1-6761  
Portée disponible sur www.cofrac.fr

- Paiement du lait à la qualité (vache, chèvre, brebis)
- Germes pathogènes (tous produits alimentaires)
  - Chimie alimentaire

Le laboratoire réalise aussi :

- Analyses fourrages • Audit & Formation
- Analyses pour le Conseil en Elevage (vache, chèvre, brebis)

Agrolab's, siège social : 38, rue de Salers - 15000 AURILLAC  
 Tél : 04.71.46.82.00 - [www.agrolabs.fr](http://www.agrolabs.fr)

Présent au



**SOMMET**  
DE L'ÉLEVAGE

Hall 1 - Allée D  
Stand N°10